

Formation pour les professionnels de santé : médecins, infirmier(ère)s DE, podologues... (DPC et FIF PL)

Présentation

L'Unité de santé publique du Cnam des Pays de la Loire forme les professionnels aux nouvelles technologies de soins et les aide à s'adapter aux mutations actuelles des secteurs sanitaires et médico-sociaux.

Objectifs

Formations : sessions de 1 à 5 jours

Nos formations contribuent à l'optimisation des pratiques professionnelles en répondant à l'obligation de formation continue qui concerne les professionnels de santé (Loi n°2004-806 du 9 août 2004).

Inscription
en ligne



Thématiques
Calendrier
Bulletin d'inscription



Vos droits à la formation

Le Cnam Pays de la Loire est un organisme habilité DPC et agréé FIF-PL.

Vous pouvez bénéficier de **formations indemnisées ou remboursables** sur dossier et déductibles des impôts.

Vous retrouverez les différentes modalités de prise en charge de toutes nos formations en consultant notre plaquette :

Pour toute demande particulière (programme personnalisé, intra, inter, conférences...), merci de contacter l'unité de santé publique.



Voir aussi les formations en

[Santé publique](#)

[Santé : gestion](#)

Programme

Informations pratiques

Contact

Unité de santé publique
25 boulevard Guy Mollet
BP 31115
44311 NANTES CEDEX 3

Tél. : 02 40 16 10 47
Mél : santepublique@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[USP](#)
[Nantes](#)

Code Stage : Stage court

Prendre contact

